

Le Parlement d'Israël rejette un projet de loi sur l'égalité des droits

13 Décembre 2018



Le Parlement israélien a rejeté un projet de loi affirmant le droit des citoyens à l'égalité. Selon un rapport du militant israélien Yossi Gurvitz pour *Mondoweiss*, la Knesset a rejeté le projet par 71 voix contre 38 pour.

La « Loi fondamentale : Égalité » préparée par le député du Meretz Mossi Raz déclare : « l'État d'Israël assurera des droits politiques égaux à tous ses citoyens, sans distinction de religion, de race ni de sexe ».

Dans ce vote, la coalition du Premier ministre Benjamin Netanyahu – qui n'a que 61 sièges à la Knesset, a « bénéficié du soutien » du parti d'opposition Yesh Atid, dirigé par Yaïr Lapid.

De plus, selon ce qu'a dit Gurvitz, « de nombreux membres » de

la faction du camp sioniste dominée par le parti travailliste
« ont fui la salle avant le vote ».

Ainsi que l'a rapporté Gurvitz, « Le droit israélien n'a
jamais reconnu l'égalité entre les citoyens ».

« Une tentative de 1992 visant à introduire une clause sur
l'égalité dans la loi fondamentale sur la dignité humaine et
la liberté, a échoué, principalement à cause de l'opposition
des partis religieux » a-t-il ajouté.

Selon Gurvitz, le rejet du projet de loi va porter un coup aux
Druzes israéliens auxquels Netanyahu avait promis « qu'il
leur garantirait une dérogation » aux discriminations de la
loi de l'État Nation du peuple juif.

« Ces 71 voix représentent le noyau dur du sionisme pratique –
le sionisme tel qu'il est, non tel qu'il devrait être » a
écrit Gurvitz « et qui a décidé qu'Israël serait un pays juif
et non un pays démocratique ».

Traduction SF pour l'Agence Media Palestine

Source : [Middle East Monitor](#)